



COMMISSION AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Réunion du lundi 02 juin 2014

Compte Rendu

Présents :

Titulaire :

ARNOULT Didier
AUBRY Eric
AUGRAS Laurent
BARBIER Loïc
BASTON Véronique
BIEUVILLE Jean-Jack
BILBILLE Alain
BOISNARD Jean-Luc
BONHOMME Emmanuelle
CAPERAN Alain
DELAPLACE Evelyne
DESEYNE Chantal
DEUTSH Jean-Pierre
FINK Pascale
FORT François
GALKO Myriam
GRUPPER-GERSET Françoise
GUILLOT MARECHAL Valérie
HINCKER CALLARD Mathilde
HUDEBINE Jean Luc
LAFAY Nicolas

LAVIE Guy
LE DORVEN Christophe
LEROMAIN Patrice
LETHUILLIER Michel
LHOMME Fabienne
MALHAPPE Michel
MARIE Dominique
MARLEIX Olivier
MATELET Christian
M'FADDEL-NTIDAM Naïma
MOREAU Michel
POISSON Jean-Michel
POUSSARD Jocelyne
RENAUX-MARECHAL Christine
RIEHL Patrick
RIGOURD Daniel
RIVIERE Jacques
SANIER Pierre
SOURISSEAU Gérard
STEPHO Damien

Suppléant :

ALBERTELLI Evelyne
ALTUR Marie-Lise
ALVAREZ Didier
ANSEAUME Marie-Thérèse
AUGER Philippe
BARBIER Ludovic
BERSIHAND Louise
BINET Eric
BLIAULT Odile
BONNET Franck
BOUILLON Gérard
BRETAGNE Madeleine
BRIEZ Jean Pierre
BROCHARD Eric
CENIER FRANCOIS
CHARPENTIER Frédérique
CICLA Catherine
CIZEL Laurent

JOUANNEAU Guy
JOUATEL Patrick
LABOUE Jean
LAMOUR Jean Claude
LAURENT Jean Paul
LEFEVRE Danyelle
LEGENDRE Eric
LEGER Jean Paul
LEHR Marie Laure
LEHR Jean Pierre
LEOST Dominique
MAGNE Anne
MAISONS Hélène
MARTIN Claude
MENAULT Marie-Odile
MICHEL Jean Paul
MIGAN Lawani
MONCOMBLE Adrien

CLEMENT Jean Dominique
DEGUETTE Viviane
DESCHAMPS Dominique
DI MONTE Reynaldo
ECOLAN Yves
FLOGNY Jacques
GALLAND Gilbert
GASPARI Claude
GEHAN Philippe
GILANT Patrick
GIRAULT Bruno
GOALES André
GOSSE Bernard
GRZESIAK Henri
GUÉDON Franck
GUILLIERE Patrick
GUIMBAULT Bernadette
HANOUILLE Frédéric
HENAUX Sylvie
HERMELINE Jocelyne
HERMET Denis
HERVE Pascal
IONITA Florea

MOREAU Bernard
MURET Isabelle
NOEL DU PAYRAT Jean François
NORMAND Pierre
PAGES Michel
PARAGOT Brigitte
PATUREL Cathy
PELLETIER Bernard
PELLETIER Thibault
PROVOST Sylvain
RAOULT Jean Marie
RETAILLE Jean Yves
RETIF Corinne
ROGER Bruno
ROUSSEL Eric
ROUSSEL Claudia
SAINT VAL Line
SECRÉTAIRE Laurence
SOKOLOWSKI Françoise
SORAND Jean Luc
TETON SALMON Céline
TRIFFAULT Pascal
VIOLETTE Dominique

Autres membres présents

GALOPPIN Laurent
GALLO Jérôme

VAILLANT Jean Pierre
SILVESTRE Roselise

Absents :

Titulaire :

BOULLAIS Gisèle
CHERON Denis
CROIBIER Catherine
DAHURON Claude
DETOC-GARNIER Véronique
FRARD Daniel
GAUTHIER Gérard
JONNER Bernard remplacé par PIERRON
Béatrice

LAMRINI Youssef
LEMARE Jacques
LEPETIT Pascal
LEPORTIER Pierre
MAISONS Patrick
MAISONS Christian
MAITRE Norbert
MINARD Christelle

Suppléant :

ALIM Jacques
ALLEAUME Jean Paul
ASSE Christophe
BASMOREAU Stéphanie
BELLOIS Thierry
BIENEK Roger
BINET Estelle
BONELLI Odile
BONGEAT Jean Paul
BOUCHER Christian
BOULANGER Lucie
BOURGEON Philyp
BOUVARD Jean François
BUFFAULT Claude
CHEVRETEAU Robin
CNUDDE Dominique
DAGUET Sylvie
DAUBIN Thierry

GUIOT Christophe
ISAMBERT Jacques
LAYE Françoise
LECHEVALLIER Philippe
LEFEBVRE Evelyne
LEMAIRE Jean Marc
LEPORTIER Pierre
LEROUX Jean Claude
LUDER Martine
MALLET Ludovic
MARIGNIER Arnaud
MARTIN David
MAUFRAIS Aurélien
MERLET Philippe
NEVES Chantal
PATTE Bernard
PLANQUE Dominique
POIRIER Ludovic

DE BAZELAIRE Marine
FERNANDES Perrine
FOULARD Jean Claude
GAZANION Janine
GIL Albert
GILLES Joël
GIRARD Serge
GIRARD Danielle
GUERIN Nicole

POMMEREAU Philippe
POULAIN Josée
RAYNAUD Philippe
RUMELHART Marc
RUSPINI Annie
TOUTIN Raymond
REGUIER-CRISOFORET Armelle
VERET Yves
VILLA Christophe

La séance est ouverte à 18h20. Elle est présidée par Monsieur Olivier Marleix Vice-président en charge de l'Aménagement du Territoire.

L'ordre du jour était le suivant :

- Election des vice-présidents de la commission,
- Fonctionnement de la commission,
- Présentation de l'organisation de la Direction Aménagement du Territoire,
- Présentation des projets et des enjeux à venir en matière d'Aménagement du Territoire,
- SCOT / PLH : lancement de la procédure,
- Agenda 21 : bilan et extension à l'échelle des 78 communes,
- Contractualisation : point sur le futur contrat régional d'agglomération 2015/2017,
- Questions diverses.

Est joint à ce compte rendu, le support d'information au format Powerpoint.

Il est proposé aux membres de la Commission les modalités de fonctionnement suivantes :

- Organisation des réunions en fonction des besoins et des prochains conseils communautaires, à 19h00,
- Envoi de la convocation par mail accompagnée du compte-rendu de la séance précédente,
- Présentation des dossiers sous forme de diaporama par la direction,
- La Commission formule des avis sur les sujets traités.

SCOT / PLH : lancement de la procédure

Madame MAISONS, Commune de Marchezais, demande si toutes les communes seront consultées dans le cadre du lancement de la procédure SCOT / PLU.

Monsieur MARLEIX répond qu'effectivement les communes seront consultées en amont et durant toute la procédure.

Monsieur MATELET, Maire de Ouerre, indique que malgré les signalisations routières des camions se retrouvent bloqués dans les rues de la commune à cause des GPS. Même interrogation de la part de Messieurs DEUTSH (Commune de Rouvres) et ARNOULT (Commune de Crécy-Couvé).

Monsieur MARLEIX indique que dans le cadre de la mise en place de l'éco-taxe, le Conseil Général a défini de manière stricte les itinéraires interdits aux plus de 16,5 tonnes.

Monsieur LAURENT, Commune du Mesnil Simon, demande ce que devient le PLUI.

Monsieur MARLEIX répond qu'en mars 2017 la loi ALUR prévoit le transfert automatique de la compétence urbanisme des communes vers les EPCI. Un veto est possible si 25% des communes représentant 20% de la population est contre. Cette question sera donc posée fin 2016 aux Maires ; pour le moment, il semble qu'il n'y a pas vraiment d'adhésion des élus à mettre en œuvre un PLUI. A titre personnel, Monsieur MARLEIX se

déclare opposé à une telle prise de compétence par l'agglomération, peu réalisable à 78 communes. Il insiste en revanche sur le rôle que peuvent jouer les services de l'agglomération pour l'élaboration des PLU communaux.

Un délégué représentant la commune de Tremblay-les-villages demande s'il y aura une articulation SCOT / PLU.

Monsieur MARLEIX répond que le SCOT est à une échelle intercommunale et ne zoome pas à la parcelle.

De plus, le diagnostic du SCOT, sera réalisé d'ici quelques mois et les premières conclusions pourront être prises en compte dans les futurs PLU.

Monsieur MARLEIX rappelle les tarifs de réalisation des PLU par le pôle Aménagement et Equilibre du Territoire au titre du centre de ressources :

Passer d'une carte communale ou RNU à un PLU	20 000 €
Passer d'un POS à un PLU	15 000 €
Passer d'un PLU non grenelisé à un PLU grenelisé	15 000 €
Petite modification	A l'appréciation des travaux à engager

Par ailleurs, une subvention FDAIC (Fonds départemental d'aides aux communes) de 50 % est accordée avec une base subventionnable de 15 000 € soit 7 500 € de subvention.

Monsieur Bruno GIRAULT, Commune de Berchères-sur-Vesgre, demande si cette procédure passe par un marché public

Monsieur MARLEIX répond qu'il s'agit d'une mise à disposition de personnel dans le cadre du centre de ressources.

Monsieur POISSON, Commune de Dreux, demande si les communes en RNU ou POS ont l'obligation de passer à un PLU.

Monsieur MARLEIX répond que la transformation en PLU doit être engagée au plus tard le 1^{er} janvier 2016. Pour les communes sans documents d'urbanisme, cela dépend de la pression foncière.

Agenda 21 : bilan et extension à l'échelle des 78 communes

Madame DESEYNE présente le bilan et l'extension de l'Agenda 21.

Contractualisation : point sur le futur contrat régional d'agglomération 2015/2017

Monsieur RIEHL fait un point sur le futur contrat régional d'agglomération.

Les sujets inscrits à l'ordre du jour étant épuisés, la séance est levée à 19h55.

Olivier MARLEIX

**Vice-président en charge de
l'Aménagement du Territoire**